



BXL



**LA VILLE
DE STAD**

Fleurir Bruxelles

COMMUNIQUE DE PRESSE

Khalid Zian, Echevin des Espaces verts et de l'Environnement de la Ville de Bruxelles

Khalid ZIAN récompense les gagnants de la 42e édition du concours « Fleurir Bruxelles »

L'Echevin des Espaces verts et de l'Environnement Khalid ZIAN a eu le plaisir de récompenser les Bruxellois ayant participé à la 42e édition du concours « Fleurir Bruxelles », durant la traditionnelle cérémonie de remise des prix, ce vendredi 5 octobre à 18h à la salle Gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

« Fleurir Bruxelles » encourage les citoyens bruxellois à embellir leur commune et l'ornementer de compositions vertes. 147 candidats se sont inscrits à l'édition 2018, dans une des sept catégories du concours :

- la catégorie façades, dont le premier prix a été remporté Monsieur Patrick ROSSIGNOL ;
- la catégorie jardinet, dont le premier prix a été remporté par Madame Sylviane MERTENS ;
- la catégorie logements publics, dont le premier prix a été remporté par Madame Bajana KAYEMBE ;
- la catégorie biodiversité, dont le premier prix a été remporté par Madame Annemie DRABS;
- la catégorie potager fleuri, dont le premier prix a été décerné à Madame Sophie GRIMAL ;
- la catégorie « balcons » instaurée cette année, a attiré 17 participants. Le premier prix a été décerné à Madame Brigitte CHEVAILLIER.

La cérémonie de remise des prix a donné l'occasion à l'échevin Khalid ZIAN de remercier et récompenser les citoyens et les institutions qui ont contribué à l'embellissement de la Ville par leurs créations florales originales et soignées que l'on peut contempler en été comme autant de tableaux végétaux égayant la Ville.

« Les Bruxellois ont manifesté beaucoup d'enthousiasme pour ce concours, près de 150 candidats se sont inscrits. Il reflète parfaitement l'esprit de notre Ville : la convivialité, l'éclectisme et l'envie d'une ville plus verte et plus fleurie ! » affirme l'Echevin Khalid ZIAN.

Le jury, pluraliste, est composé de personnes issues des partis représentés au Conseil Communal. Le premier prix de chaque catégorie a reçu un chèque de 180 euros, le deuxième un chèque de 150 euros et le troisième un chèque de 120 euros. De nombreux prix « surprises » ont également été attribués aux « mains vertes » présentes dans la salle.

05 octobre 2018

Contact Presse : Dhoha SMIDA : 02 279 48 15 / 0473 645 988 - Cabinet Khalid ZIAN